HAL
open science

École doctorale de sciences sociales

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale de sciences sociales. 2009, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, École normale supérieure - ENS. hceres-02035278

HAL Id: hceres-02035278

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035278

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°286
"Ecole doctorale de Sciences sociales"
de l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociale (EHESS)

juillet 2009

Contexte général

Le contexte dans lequel fonctionne l'ED 286 présente quelques caractéristiques majeures originales :

- Sa taille exceptionnelle : cette école pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales accueille en 2007-2008 quelque 1600 doctorants et est adossée à plus d'une trentaine d'équipes d'accueil, en grande majorité des UMR. Étudiants et chercheurs sont répartis en 11 « formations doctorales », constituées par le rassemblement d'unités et d'équipes de recherche dans un périmètre scientifique et pédagogique.
- Des partenariats forts avec d'autres établissements, à Paris (ENS, Paris 1, Paris 6, Paris 10…) et en régions (Toulouse, Marseille, Lyon).
- Son haut degré d'internationalisation : plus de la moitié des doctorants sont étrangers, les séminaires sont animés par de très nombreux chercheurs étrangers, participation de chercheurs étrangers aux jurys de thèses, plus de 300 conventions de cotutelle, réalisation d'une école doctorale européenne.
- La construction d'un cycle doctoral long étendu du master au post-doctorat.
- De grandes difficultés de locaux : manque de bureaux et de salles de réunion, incertitudes liées aux travaux de désamiantage et aux perspectives de déménagement vers le campus Condorcet.
- Une école doctorale en pleine évolution, engagée dans de nombreux chantiers, matériels (locaux), pédagogiques (professionnalisation), de recherche (question de la durée des thèses), d'amélioration de la gouvernance etc.

Constats

Administration et moyens de l'ED

Le conseil de l'ED est constitué de 26 membres et son fonctionnement apparaît satisfaisant. Il n'y a pas à l'heure actuelle de bureau. La représentativité des élus étudiants semble avoir posé un problème qui s'est traduit par une démission collective et qui devrait être résolu par les prochaines élections. Les étudiants devraient être très largement incités à participer à ces élections extrêmement importantes pour eux. Le secrétariat de l'ED est composé d'un agent à temps plein (un autre prévu dans le cadre d'une réforme administrative) et le secrétariat des formations comprend 12 postes (pour les formations doctorales et les masters). La dispersion et la petite taille des implantations de l'EHESS dans Paris et les problèmes spécifiques du 54, boulevard Raspail expliquent que les étudiants ne disposent pratiquement jamais de locaux ou de postes de travail qui leur soient spécifiquement destinés. L'installation définitive à Condorcet devrait résoudre ces problèmes, mais en attendant, le déménagement prochain dans des locaux provisoires est un facteur de fragilisation de l'ED. L'ED 286 a un budget de fonctionnement propre (qui finance par exemple certains déplacements des étudiants), tandis que les allocations et aides diverses sont gérées en direct par l'EHESS.

Bilan quantitatif

En 2007-2008, le nombre d'inscrits varie, selon les sources, entre 1537 et 1833 (en raison de différences d'appréciation dans la notion d'inscription) pour 384 HDR. L'ED 286 est donc une structure unique en France par son ampleur et sa couverture de tous les domaines des SHS, dont un bon nombre sont peu ou pas du tout étudiés ailleurs, ce qui est un des points forts de l'ED. Le taux d'encadrement moyen est de 4 doctorants par directeur avec une grande variabilité selon les directeurs. L'ED est engagée dans un effort considérable pour régulariser les pratiques, la charte des thèses amendée en 2008 prévoit 2 à 3 inscriptions par an maximum. Le nombre de soutenance a été de 190

en 2007 soit 0,5 par directeur. Les thèses aidées par une allocation pourraient cependant être terminées plus vite (actuellement 5,5 ans). La durée moyenne est de 6 ans ce qui n'est pas exceptionnel pour les SHS surtout si l'ont tient compte de la difficulté d'une partie des domaines abordés par l'ED (par exemple en raison de la nécessité de maîtriser une ou plusieurs langues étrangères). Là encore, la situation est contrastée, car certaines thèses peuvent durer très longtemps. Le concept de la « formation doctorale tout au long de la vie » est destiné à tenir compte de cette population originale de doctorants.

• Encadrement et suivi

La charte des thèses, qui a fait l'objet d'une révision en juin 2008, répond à une logique de contractualisation et s'inscrit dans un projet à la fois personnel et professionnel. Mettant l'accent sur un certain nombre d'engagements déontologiques tout en formulant une recommandation relative à la parité, elle entend rester fidèle à l'apprentissage de l'autonomie intellectuelle, au tutorat et aux échanges privilégiés entre chercheurs débutants et chevronnés. Les procédures d'admission semblent bien rodées et ont fait leurs preuves, associant expertise administrative du dossier par les services centraux de la scolarité et évaluation pédagogique et scientifique du projet par le directeur pressenti et par les responsables de l'école doctorale, certaines thématiques pouvant être valorisées en fonction des allocations proposées. Des séminaires, des journées d'études ou d'information sont organisés par les laboratoires ou les unités de recherche concernés sans que la périodicité de ces rencontres ou de ces activités ne soit clairement indiquée. Une meilleure structuration de cet encadrement pourrait être envisagée, de même qu'une présentation à mi-parcours. A partir de la quatrième année, les dérogations ne sont accordées qu'en fonction d'un calendrier très précis, des instances de médiation étant mises en place en cas de conflit. Des prérapports substantiels et argumentés sont requis pour autoriser la soutenance, le directeur de l'ED et le chef d'établissement pouvant exercer leur droit de regard sur la qualité scientifique de la thèse. La composition des membres des jurys est conforme à la réglementation en vigueur, des collègues étrangers étant fréquemment sollicités. Le suivi des doctorants et la gestion des données recueillies sont à améliorer, le devenir des diplômés devant être mieux saisi en temps réel à partir d'indicateurs pertinents. La création d'une association d'anciens élèves, le renforcement des liens avec le monde socio-économique et le développement d'une politique de mécénat peuvent être ici des pistes adéquates. L'enquête réalisée au premier semestre 2008 apporte un éclairage intéressant et fait état d'un taux de chômage de 8,3 %, légèrement inférieur au taux national en sciences humaines et sociales (aux alentours de 10 %), 37 % des répondants occupant des postes de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs statutaires. On observe également que si, globalement, les taux d'insertion sont corrélés à la durée de l'investissement effectué, cette corrélation ne joue pas nécessairement en faveur des thèses courtes. L'auto-évaluation, enfin, si elle n'est pas vraiment formalisée, s'exerce cependant régulièrement, de manière collégiale, au sein des différents conseils.

• Financement des thèses

Présenté comme une priorité majeure de l'établissement, ce financement (dont la proportion s'élève à 62 % pour les docteurs ayant soutenu en 2004, 2005 et 2006) prend des formes très diverses : bourses (gouvernementales ou aires culturelles, de type AUF, Eiffel ou Lavoisier, à concurrence de 40 %), contrats d'ATER ou de monitorat, allocations (outre le soutien parental et le travail salarié). Les allocations sont assez peu nombreuses et devraient s'accroître de manière significative compte tenu des contraintes de préprofessionnalisation et des efforts entrepris dans le cadre d'une politique de partenariat ou de régionalisation des implantations extra-parisiennes, une proportion plus importante pouvant être réservée en 3ème cycle à des étudiants étrangers afin de mieux asseoir l'attractivité du pôle en sciences sociales actuellement en voie de constitution. Par ailleurs, les contrats CIFRE demeurent encore quasi inexistants (moins de 1 %) et des actions ciblées axées sur le mécénat seraient bienvenues. Notons enfin que les aides apportées par les laboratoires apparaissent très inégales et que l'école s'est engagée dans la voie d'une information complète et actualisée sur les différentes opportunités susceptibles d'être proposées aux étudiants.

• Formation

Ce volet, qui reste encore à un stade embryonnaire eu égard au nombre d'heures dispensées, à l'offre de modules transversaux ou professionnalisants, à l'enseignement en langues ou au succès très mitigé des Doctoriales, est sans conteste l'un des chantiers prioritaires de l'ED 286, le futur campus Condorcet pouvant insuffler de nouvelles dynamiques en termes de mutualisation ou de synergie, de lisibilité ou de plate-forme interdisciplinaire. La mise en œuvre de « programmes postdoctoraux », de « cycles de controverses » et de dispositifs alliant plus étroitement

recherche, enseignement et vie professionnelle est, sous cet angle, à encourager, les actions confiées aux doctorants eux-mêmes (colloques juniors, écoles d'été, animation et actualisation de sites) devant être poursuivies.

- Ouverture nationale et internationale

Cet axe est depuis très longtemps l'un des points forts de l'EHESS. Plus de la moitié des inscrits en D1 sont des étrangers (contre 40 % en M1 et M2), la proportion des étudiants français issus d'autres établissements se situant légèrement en-deçà des 20 %. 457 conventions de cotutelle ont été signées l'an dernier. La gestion de ces accords, de plus en plus nombreux et complexes, requiert dès lors, outre une enveloppe budgétaire plus importante, une refonte et un renforcement des effectifs du service de la scolarité, l'affectation d'un personnel supplémentaire (ayant des compétences linguistiques, maîtrisant les rouages européens et disposant d'une capacité d'expertise) devant être une priorité. La mobilité au-delà des frontières, via la réalisation d'enquêtes de terrain dans des aires culturelles très diversifiées, est une réalité qui prend appui sur de très nombreux partenariats et financements. A cet égard, le nombre élevé de chercheurs invités, l'arrivée des premières promotions d'un programme Erasmus Mundus, l'édification progressive d'une EED et d'une EDPI témoignent tout à la fois du haut degré d'internationalisation atteint et de l'attractivité des formations.

Projet

Le projet de l'ED 286 se fonde sur une puissante dynamique de réforme qui a déjà considérablement modifiée l'organisation et les perspectives scientifiques et pédagogiques de l'EHESS dans son ensemble. Cette formation doctorale bénéficie enfin d'une pensée globale de la formation des étudiants à l'intérieur d'un cursus large. Elle entend désormais, mieux encadrer la didactique et mieux structurer la socialisation des étudiants. La formation doctorale dite initiale veut faire des « choix scientifiques » des « options pédagogiques fortes » et, tout en réactivant la pratique des « controverses scientifiques », souhaite donner une forme pédagogique à la problématisation de la mondialité tout en réactualisant l'interdisciplinarité. La reconstruction du D1 se donne aussi comme objectif la diminution des abandons et le raccourcissement de la durée des thèses, sans que soient rejetées les études plus longues (justifiées par des raisons intellectuelles ou des raisons professionnelles). Outre la structuration master-doctorat qui s'insère dans le cadre national de l'enseignement et des diplômes universitaires, l'ED 286 propose de penser la formation doctorale en tenant compte aussi du post-doctorat. Parallèlement, et pour soutenir une inscription plus claire dans la loi LRU, l'accent est mis sur « la modernisation de l'administration et de la gestion ». La question des moyens du projet est centrale : le campus Condorcet (où l'ED doit se déployer, mais aussi trouver les formes nouvelles de rapprochement avec d'autres institutions) reste à construire, à organiser et à faire vivre. Le développement d'une véritable vie étudiante est en grande partie suspendu aux problèmes de locaux et ne peut donc guère s'inscrire dans le projet actuel. La question cruciale de l'accès aux bibliothèques doit faire l'objet de plusieurs démarches ou négociations, comme celle de l'accès aux installations sportives et aux logements. Par ailleurs, des ressources supplémentaires (publiques ou via le mécénat) sont requises pour développer tout particulièrement la politique des allocations de recherche nationales et internationales. Quatre allocations de recherche fléchées sont notamment demandées pour affermir la place des sciences de la cognition et du comportement. Des moyens en allocations sont aussi attendus pour renforcer le pôle « histoire, anthropologie et archéologie » du côté de Toulouse. Du côté de Marseille, le nouveau centre Norbert Elias devrait permettre de revoir des associations et des partenariats avec Avignon et Lyon. Plus spécifiquement à Lyon, l'ED 286 tient à faire de l'ENS-LSH un partenaire privilégié dans le domaine des études juridiques. L'ensemble des dispositifs en régions est gouverné par une volonté affichée de l'EHESS de « réinventer sa dimension nationale ». Par ailleurs, le nouveau projet de l'ED 286 met en avant la dimension internationale (en effet exceptionnelle), insiste sur le plurilinguisme et vise à l'édification progressive, mais très ambitieuse, d'une école doctorale européenne (avec élaboration de diplômes véritablement européens) et d'une école doctorale et postdoctorale internationale. L'un des objectifs majeurs du projet est de sortir d'une situation transitoire afin de consolider une position et de poursuivre une mutation. La création d'une fondation pour accueillir le mécénat, d'une association des anciens élèves, un nouveau travail de communication, enfin la valorisation des activités scientifiques devraient permettre de mettre en place une stratégie plus visible et plus efficace.

Conclusion

- Points forts :
  - Le fort rayonnement de l'institution EHESS dont profite pleinement l'ED.
  - Un adossement consubstantiel à une recherche de qualité internationale.
  - Une exceptionnelle ouverture internationale (par la présence de professeurs étrangers invités ; par la présence d'un grand nombre de doctorants étrangers) dont les étudiants français sont les premiers bénéficiaires.
  - Une forte volonté institutionnelle de dynamiser l'ED malgré les spécificités historiques de l'EHESS ; un réel recul critique et les efforts pour penser un nouveau cadre d'enseignement malgré les tensions.
  - Une interdisciplinarité qui est à la fois une pratique courante et une réflexion constante.
  - La volonté de penser ensemble le master, le doctorat et le post-doctorat.
  - La qualité de l'accompagnement administratif.

- Points faibles :
  - Le manque d'activités scientifiques (modules) propres à l'ED.
  - Une circulation de l'information variable selon les formations doctorales.
  - Une intégration très différente des doctorants selon les formations doctorales et selon les unités de recherche.
  - Une relative confusion entre les niveaux : EHESS, ED, formations doctorales, unités de recherche.
  - Une gestion difficile de la masse des doctorants en particulier en ce qui concerne la vie étudiante.

- Commentaire et recommandations :
  - Poursuivre les efforts pour entrer dans les normes de l'arrêté de 2006.
  - Poursuivre les efforts prévus dans le projet en ce qui concerne la vie étudiante.
  - Poursuivre la réflexion sur la durée des thèses et préciser le concept de doctorat « tout au long de la vie ».
  - Résoudre les tensions internes liées au choix entre le modèle universitaire et les spécificités de l'EHESS.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

54, BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

Paris, le 18 juin 2009

LE PRÉSIDENT

Monsieur Alain Menand
Directeur de la section formations
et diplômes
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

FW/AG/NS/111/2009

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu le rapport du comité de visite de l'Ecole doctorale 286 de l'EHESS et nous vous en remercions. Nous sommes sensibles au soin et à l'attention apportés par les membres du comité. Nous sommes heureux qu'un certain nombre de points qui avaient été soulevés par nous-mêmes dans la perspective d'une auto-évaluation aient été repris d'une façon constructive. C'est le cas en particulier à propos de la dynamique de réforme que relève le comité d'évaluation et que nous comptons poursuivre et amplifier.

Nous comptons mettre l'accent, comme cela est suggéré, sur l'intégration des étudiants et sur l'amélioration de la vie étudiante à l'EHESS, en dépit des difficultés objectives dues à nos conditions matérielles et à la perspective d'un déménagement dans des locaux provisoires. Un espace totalement dédié aux étudiants sera inauguré dans les prochains jours. Par ailleurs, pour faciliter la circulation de l'information entre les formations doctorales et entre les unités de recherche, l'Ecole doctorale organisera désormais des journées d'accueil pour les nouveaux entrants. Ces journées présenteront l'établissement dans son ensemble et son mode d'organisation et proposeront des ateliers pour valoriser le projet pédagogique du point de vue des techniques informatiques, des méthodes de recherche et d'écriture de la thèse, etc.

C'est en ce sens que l'EHESS se propose de renforcer l'encadrement pédagogique des doctorants plutôt qu'en développant des activités scientifiques propres à l'Ecole doctorale. En effet, le grand nombre de séminaires de recherche tient lieu de modules pour l'Ecole doctorale. Avec l'environnement numérique de travail qui va être mis en place à l'automne et avec le perfectionnement du logiciel de programme des enseignements, le choix des séminaires par les doctorants sous le contrôle des directeurs de thèse et des équipes pédagogiques sera encore renforcé.

TÉLÉPHONE : 01 49 54 25 01 / 02 - TÉLÉCOPIE : 01 49 54 24 96 - E-MAIL : preside@ehess.fr

Par ces moyens concrets, l'Ecole des hautes études pourra relever le défi de la taille exceptionnelle de son Ecole doctorale, tout en en renforçant les bases de l'école doctorale et post-doctorale internationale que nous souhaitons mettre en place au cours du prochain quadriennal.

Nous avons apprécié le fait que le comité de visite ait noté notre projet de distinguer une formation doctorale initiale et une formation tout au long de la vie, tout en souhaitant des précisions à cet égard. Il s'agit d'un chantier important. Dans notre esprit, la formation initiale serait offerte aux étudiants issus du master dans le cadre du processus de Bologne. La formation au long de la vie s'adresserait à des professionnels désireux soit d'entamer, soit de reprendre une première formation à la recherche, dans un cadre adapté à l'évolution prévisible du travail salarié dans lequel périodes d'emploi et périodes d'études pourront alterner. Cette seconde filière bénéficiera des mêmes moyens pédagogiques et nous ferons en sorte qu'elle jouisse de la même considération. Ainsi, à l'heure actuelle, de nombreux professeurs du secondaire sont inscrits dans le cadre unique du doctorat, alors que la durée de leur thèse excède en général les normes en vigueur. Dans l'avenir, ces chercheurs auraient vocation à être inscrit dans cette autre filière.

La fondation pour accueillir le mécénat et l'association des anciens élèves et étudiants sont à nos yeux deux outils essentiels de la politique que nous souhaitons mettre en œuvre. D'ores et déjà, un groupe de travail a été mis en place à cet effet par le conseil scientifique de l'EHESS lors de sa première séance. Il va de soi que le financement des études doctorales est un sujet de préoccupation fondamental. A ce titre, les nouveaux moyens qui pourront être mis en œuvre ne pourront se substituer au soutien accordé par l'Etat et par les collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne les allocations de recherche.

Enfin, il nous semble important d'ajouter que nous pouvons nous appuyer sur une mobilisation tant des enseignants et chercheurs que des personnels administratifs et des étudiants pour avancer dans la mise en œuvre de ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

François Weil
Président de l'EHESS

André Grelon
Directeur de
l'Ecole doctorale 286